

Les trois premiers séminaires de l'année universitaire 2019-2020 auront lieu

de 18h à 20h :

- mercredi 11 septembre
- lundi 4 novembre 2019
- lundi 2 décembre 2019

Salle des Professeurs de l'IRJS
2e étage
4 rue Valette
75005 Paris

Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne

-- IRJS - André Tunc --
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Centre Sainte Barbe
4, rue Valette - 2ème étage

irjs@univ-paris1.fr



Visitez notre site
<http://irjs.univ-paris1.fr>



PENSER LE DROIT SOCIAL

Cycle de Séminaires 2019-2020
du département de droit social de l'IRJS

organisé par
Pascal Lokiec & Pierre-Yves Verkindt



Mercredi 11 septembre

de 18h à 20h

Salle des Professeurs de l'IRJS

Autour des écrits de **Antoine Jeammaud**

Professeur émérite de droit
Université de Lyon

Les textes qui seront étudiés :

Antoine Jeammaud, « La règle de droit
comme modèle »

D., 1990, 199

Antoine Jeammaud, "Les fonctions du droit
du travail" in *Le droit capitaliste du travail*,
PU Grenoble, « Critique du droit », 1980

En présence de l'auteur

« PENSER LE DROIT SOCIAL »

Cycle de Séminaires 2019-2020

du département de droit social de l'IRJS

Dans le contexte de la frénésie législative et réglementaire que nous connaissons depuis plusieurs années et que renforce un sentiment d'urgence permanente, identifier les principes qui président aux modes de structuration du droit social nous a semblé revêtir un double intérêt.

D'une part, il nous paraît important de rappeler que la règle de droit ne peut être ravalée au rang de simple outil de gestion du social et qu'elle véhicule des valeurs ou des options politiques et philosophiques, dont le dévoilement participe de sa compréhension.

D'autre part, nous sommes convaincus que la créativité et l'inventivité demandées désormais aux juristes passent par un retour aux fondamentaux. Un des moyens d'y parvenir est de revisiter les textes produits par certains auteurs à des moments-charnières de l'histoire du droit social.

Cette relecture collective en 2019 de textes dont nous pensons qu'ils ont joué un rôle dans la construction du droit social fera l'objet de séances bimestrielles de deux heures au cours de l'année universitaire 2019-2020.

Le séminaire est ouvert aux enseignants chercheurs, professionnels intéressés, docteurs et doctorants ainsi qu'aux étudiants de deuxième année de Master. Ils auront lieu les lundis de 18 à 20 heures (à l'exception de celui du 11 septembre qui a lieu un mercredi).

Pascal Lokiec & Pierre-Yves Verkindt